



SYNDICAT EUROPEEN DES GRAPHOLOGUES PROFESSIONNELS

Siège social : 59 avenue Victor Hugo - 75116 PARIS
(préfecture de la seine n° 11.526)

Web : www.segp-asso.org - E-mail : corineblanc@hotmail.com

CE LABEL SUR UNE
ANALYSE
GRAPHOLOGIQUE
IMPLIQUE LA GARANTIE
TOTALE DU SEGP

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admissible au Syndicat Européen des Graphologues Professionnels (S.E.G.P.), tout postulant à l'adhésion doit pouvoir justifier :

- 1- d'une formation approfondie de graphologie en 3 cycles d'études minimum ou d'une formation accélérée,
- 2- d'une connaissance pratique étendue en psychologie et en caractérologie.

BULLETIN D'ADMISSION

A retourner au : Syndicat Européen des Graphologues Professionnels
59 avenue Victor Hugo – 75116 PARIS
(Préfecture de la Seine n° 11.526)

Je soussigné(e) : Nom : _____ Prénom : _____
Demeurant : _____

Sollicite par la présente mon admission au S. E. G. P.

Pour ce faire, je joins à la présente :

- 1 – un curriculum vitae complet
- 2 – mes références professionnelles (formation, diplôme, attestations)
- 3 – mes références morales – extrait de casier judiciaire
- 4 – un chèque de 50 € libellé à l'ordre du S. E. G. P. pour frais de constitution de dossier
- 5 – deux exemplaires d'études graphologiques réalisées.

Je vous précise que je désire éventuellement me spécialiser dans le (les) domaine(s) suivant(s) :

- études privées études de sélection professionnelle graphothérapie

Je m'engage à

- ➔ fournir tous les renseignements complémentaires concernant mes activités graphologiques que le S.E. G. P. pourra me demander,
- ➔ me soumettre éventuellement à un examen d'admission dont les modalités seront déterminées par la Commission d'Admission.

La cotisation annuelle s'élevant à 85 € ne sera payable que lorsque le S. E. G. P. m'aura informé(e) de mon admission

Fait à le
Signature

P E R M A N E N C E T E L E P H O N I Q U E

A partir de la France :  N° Indigo 0 820 000 193

A partir de l'étranger : 00 33 01 41 41 66 72